



Voyage de rêve de Steve et Ginette à Vegas

p. 5



534, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Nicole L. Couture

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Réjean Pellerin

Recrutement et membership

Louissette Pellerin

Impression

Impressions CREDO

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de
la Culture et des Communications du Québec*

Culture
et Communications
Québec



Journal *réalisé*
bénévolement
St-François *communautaire*

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégier ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

Une mise au point.....	4
Le voyage de rêve de Steve et Ginette Coulombe à Vegas.....	5
Coup d'œil sur les finances de votre municipalité.....	6
Compostez et vous ferez des économies.....	6
Continuez à embellir votre propriété.....	6
Semaine nationale de la santé mentale 2011.....	7
Un bourdonnement d'activités pour les Fermières.....	8
Une deuxième phase aux récupérateurs d'eau de pluie.....	9
Ouverture du lieu de dépôt.....	10
Concours Chapeau, les filles! 2010-2011.....	11
Concours municipal d'embellissement 2011.....	12
Une page peu connue de l'histoire de Saint-François.....	13-14
S'inscrire au concours d'embellissement.....	15
Dîner de l'Âge d'or.....	15
Un témoignage personnel à l'attention du père Théberge.....	16
Marché aux puces du Trait d'Union.....	16
Une entrevue avec Karina Guillemette.....	17
Le retour de la cabane à sucre, du cheerleading et du football.....	17
Sensibilisation des élèves.....	17
24e Téléthon Opération Enfant-Soleil: 4 et 5 juin.....	18
La municipalité embauche un coordonnateur en loisirs.....	19
Inscription à la pétanque.....	19
Les Débrouillards.....	20
Faites connaître vos produits.....	21
La Fête des Moissons en Beauce.....	21
Au fil des jours.....	22
Bienvenue à nos nouveaux membres.....	23
L'Écho Municipal.....	8 pages

Changement à l'horaire

(R.L.) Dans l'édition d'avril, Madame Linda Guimont nous informait qu'une amie de la famille qui a vaincu le cancer devait faire l'objet d'une émission télé le vendredi 22 avril. Si vous avez oublié ce rendez-vous télévisuel et bien vous n'avez rien manqué puisque Canal Vie a changé la journée de diffusion de l'émission sur Dominique Dorval (fille Linda Noël). L'émission sera diffusée le vendredi 13 mai prochain, à 19h30 et non pas le 22 avril comme il avait été prévu. ☺



La marche Hélène Caron est de retour

Marchons ensemble pour une bonne cause!

Pour une troisième année consécutive, *La marche Hélène Caron* se tiendra au Parc St-Nicolas de Montmagny du 1er au 30 mai. Les heures de départ seront du lundi au vendredi à 14 h et à 19 h, ainsi que les samedis et dimanches à 14 h.

La marche Hélène Caron a pour but d'amasser des fonds afin de venir en aide aux personnes atteintes de cancer dans les MRC de Montmagny et de L'Islet. Cet argent est destiné à couvrir leurs frais de transport, de stationnement ou de repas ainsi que l'hébergement à l'Hôtellerie de l'Hôtel-Dieu de Québec s'ils ont besoin de radiothérapie.

C'est avec plaisir que je vous invite à venir marcher avec moi en grand nombre. ☺

Source: Hélène Caron et le comité organisateur



La Coop

Rivière-du-Sud

**Besoin d'engrais, de chaux, de fertilisant ?
Contactez-nous !**

34, Chemin St-François Ouest
St-François (Qc) G0R 3A0
Tél. (418) 259-7715

Après avoir lu l'article dans *L'Écho* d'avril écrit par M. Laflamme en entrevue avec le nouveau conseiller, M. Frédéric Jean, j'aimerais faire une mise au point concernant le propos de M. Jean à savoir que, si l'évêché fermait l'église, l'argent irait au diocèse.

Malheureusement, il n'est pas le seul à penser cela. Il y a plusieurs personnes qui me disent la même chose. Je comprends l'inquiétude de plusieurs. Si l'église, pour une raison quelconque, advenait à fermer, elle demeurerait entièrement la propriété de la paroisse. Ceci qui veut dire qu'elle aura besoin d'entretien aussi longtemps qu'il y aura à Saint-François un conseil de Fabrique. Et ce qui est de l'argent, il restera à Saint-François.

J'entends aussi plusieurs personnes dire: «Vous en avez assez d'argent d'accumulé, dépensez-la, on vous en donnera par la suite.» Personnellement, je ne crois pas à cela, car en 1996, alors que j'étais marguillier et que la croix lumineuse ne fonctionnait plus, on nous avait dit à l'époque: «Réparez-là et on vous donnera l'argent après.» Cela a coûté 11 000 \$ et on n'avait récolté que cinq à six mille dollars.

Aujourd'hui, le conseil de Fabrique nous a présenté un projet d'efficacité énergétique. Il a travaillé avec rigueur pour la réalisation de ce projet et beaucoup de temps bénévole a été investi. Présentement, le système fonc-

Une mise au point

tionne et les coûts engendrés n'ont pas dépassé ceux qui avaient été estimés. Le seul hic ! C'est que les prévisions budgétaires du projet prévoyaient 15 000\$ en dons de la population. On est encore loin du compte avec la somme approximativement reçue de 4350\$. Je comprends que l'on soit sollicités de tous bords tous côtés, mais l'église a besoin de nous tous, si on veut la garder en santé. Vous savez que 300 000 \$ pour faire les réparations qui vont s'imposer, c'est comme si vous consacriez 3000\$ pour rénover votre maison. Si la plus part d'entre vous considérez que ça ne vaut pas la peine de sauver ou d'embellir notre église, vous devriez en faire part à votre conseil de Fabrique, mais si vous pensez le contraire, il serait bon de commencer à soutenir votre conseil. Je sais qu'il y en a qui sont encore irrités par les décisions du passé, mais je crois personnellement qu'il faut arrêter de vivre au passé et de regarder le présent et aussi le futur. Une chose est sûr, c'est que l'église a besoin de vous tous.

Cette lettre ne vient pas du conseil de Fabrique. J'en assume la pleine responsabilité. Bien à vous! ☺

Marc-André Bonneau



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Le voyage de rêve de Steve et Ginette Coulombe à Vegas



Le voyage a débuté par le décollage à l'aéroport Pierre-Eliot-Trudeau de Montréal où nous avons été accueillis par la représentante du Journal de Montréal, Madame Denise Lareau, ainsi que par Monsieur Rodger Brulotte avec qui nous avons eu le plaisir de faire le voyage. Après 5 heures de vol, nous atterrissons à Las Vegas avec une température de 78 °F. Pour un 11 mars, c'est bien.

Après notre arrivée au Caesars Palace, nous découvrons notre chambre qui est très luxueuse. Le soir même nous sommes invités à un cocktail de bienvenue dans un des restaurants de l'hôtel où nous pouvons faire plus ample connaissance avec les autres gagnants. La journée de samedi nous appartient, nous en profitons pour visiter l'hôtel qui possède une tour de magasins prestigieux, lorsque nous marchons dans cet espace, on se croirait dans les rues de Rome. Après 2 heures de marche dans cette tour, nous prenons la Strip (rue qui traverse la ville). Notre périple dure 5 heures à travers cette ville où tout est grandiose. Nous visitons les hôtels, tous différents les uns des autres. Le Paris est en forme de Tour Eiffel, le Luxor en forme de pyramide d'Égypte, le New York-New York où l'on se croirait dans les rues de la Grosse Pomme, le Venetian où les gondoles se promènent à l'extérieur comme à l'intérieur.

Le soir nous sommes invités à un souper gastronomique dans l'un des meilleurs restaurants de l'hôtel et le vin coule à flot après une séance de photos des gagnants pour le Journal de Montréal.

Le dimanche était libre. Pour débiter la journée, Steve est allé sauter du haut du Stratosphere: un hôtel de 108 étages, soit une hauteur de 855 pieds, et ce, en chute libre. Les hauteurs ne lui font pas peur. Ensuite, nous avons visité l'autre partie de la ville et le soir nous avons été voir les spectacles extérieurs qui sont tout feu tout flamme. L'hôtel Bellagio, voisin du Caesar Palace offre des spectacles de fontaines d'eau accompagnées de musique et de jeux de lumière qui sont extraordinaires à voir et à entendre.

Lundi matin, rendez-vous à 6h 45 dans le hall de l'hôtel. Des limousines nous attendent pour nous conduire à l'aéroport pour une visite du Grand Canyon (photo) en hélicoptère. Nous avons déjeuné dans le canyon et sommes revenus vers 10 h 30 avec des images imprégnées à jamais dans notre tête.

Mardi, dernier jour de ce voyage de rêve. Le soir venu à 18 h 30 réunion des gagnants devant le Colosseum où nous verrons la première mondiale du nouveau spectacle de Céline Dion. Sur le tapis rouge, nous rencontrons plusieurs vedettes du Québec, même le maire Labeaume de Québec. Le spectacle a été merveilleux et dès la fin nous sommes conduits dans un ascenseur qui nous mène à une salle du sous-sol où Céline nous rencontre. Elle nous parle comme à des amis de toujours. Prise de photos couple par couple. Ce moment fera aussi partie des meilleurs souvenirs de notre voyage. De retour le lendemain, nous ne pouvons que répéter que ce voyage a été ce que nous ne pouvons que souhaiter à tout le monde. ☉

Coup d'œil sur les finances de votre municipalité

Saviez-vous que vous pouvez consulter les données financières de votre municipalité sur le site Web du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)? Ces données servent aussi à préparer un profil financier.

Le profil financier est un outil précieux pour évaluer la santé financière d'une municipalité. Il contient plusieurs indicateurs comme la charge fiscale qui représente le compte de taxes moyen pour une résidence unifamiliale. Ce document est préparé chaque année par le MAMROT pour toutes les municipalités du Québec.

En outre, le profil financier vous permet de comparer les données relatives à votre municipalité avec celles des différents regroupements dont elle fait partie, tels que la classe de population, la MRC ou la région administrative. Une moyenne des données pour l'ensemble du Québec est aussi présentée. Finalement, en consultant le profil financier des années précédentes, vous pouvez suivre l'évolution de la situation financière de votre municipalité.

Nous vous invitons à prendre connaissance du profil financier de votre municipalité au www.mamrot.gouv.qc.ca, section Finances, indicateurs de gestion et fiscalité > Information financière.

Compostez et vous ferez des économies.

J'arrive d'une réunion à la Régie intermunicipal des matières résiduelles et j'en profite pour vous demander de composter vos déchets de table, gazon, etc. On commence à nous parler d'un 3e bac brun. Avant d'en arriver là, faisons des efforts puisque les coûts vont augmenter de beaucoup. Je vous souhaite un bel été, un beau jardin, de belles fleurs et bon compostage.

Yves Laflamme, maire

Continuez à embellir votre propriété

Le beau temps arrive à grands pas. Je m'adresse à nouveau à vous gens du village de Saint-François. Il y a 2 ans je vous demandais de couper l'herbe de votre terrain qui empiète sur le trottoir. Beaucoup ont répondu à la demande, mais il ya encore du travail à faire. Continuez à embellir votre propriété, c'est très motivant pour notre comité d'embellissement.

Source : Yves Laflamme, maire

FERME HORTICOLE
Lajoie

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles

330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

LES FONDATIONS

B.A.F.

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire
Tél.: 418-259-2709
Télé.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Restaurant
L'ARRÊT STOP

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence
Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes!

L'Association canadienne pour la santé mentale de Chaudière-Appalaches présente la 60e Semaine nationale de la santé mentale (SNSM) qui se tiendra du 2 au 8 mai.

Cette campagne élaborée par la Division du Québec, en collaboration avec les ACSM du Québec, se veut le lancement du thème annuel, qui a pour objectif de favoriser et encourager la bonne santé mentale. Dans un Québec où la détresse psychologique augmente, il est important de se rappeler comment préserver son équilibre mental.

Sous le thème Merci de me faire confiance. Ça me donne des ailes!, l'ACSM et la porte-parole de la campagne, la comédienne et chroniqueuse Louise Latraverse, encourageront les Québécois et Québécoises à être attentifs à ce qui soutient la confiance autour d'eux et à ce qui au contraire la diminue. Car, comme le disait Jean-Paul Sartre, «La confiance se gagne en gouttes et se perd en litres».

Selon Louise Latraverse, porte-parole, la confiance n'est pas toujours facile à donner ou à développer. «On entend parler de santé physique à longueur d'année, mais la santé mentale demeure le parent pauvre de la famille. Pour nous garder en forme physiquement, nous savons quoi faire. Il faut faire de l'exercice, bien manger, bien respirer, bien dormir. Mais pour se garder en forme mentalement, qu'est-ce qu'on fait? Par quoi commence-t-on? Quelle est la première chose qui vous vient à l'esprit? Parmi toutes les personnes à qui j'ai posé la question, aucune n'a osé nommer la confiance. Et pourtant... N'est-elle pas la base des choix et des décisions que nous avons à prendre dans la vie?»

2 > 8 MAI 2011

Semaine nationale de la santé mentale

merci
de me faire
confiance
ça me donne des ailes!



Pour l'ACSM, la confiance est l'évaluation réaliste et ponctuelle qu'on possède les ressources nécessaires pour affronter une situation particulière. La confiance n'est pas innée, illimitée ou totale, à toute épreuve. Elle s'acquiert avec le temps, petit à petit. Elle se construit à travers nos expériences et les gestes que nous posons, mais aussi à travers le regard positif que les autres posent sur nous.

Lors de la Semaine nationale de la santé mentale, l'ACSM-CA souhaite que collectivement l'on prenne le temps de faire une place à la confiance dans un monde trop souvent dominé par la méfiance.

Pour promouvoir les messages de la Semaine nationale sur la santé mentale, des affiches, des signets, des napperons ainsi que des dépliants seront distribués dans nos milieux de vie et des activités seront organisées. Le Coffre à outils 2011 de la SNSM téléchargeable sans frais sur le site Internet www.acsm-ca.qc.ca offrira pour sa part une foule de conseils sous forme d'articles, de jeux et de questionnaires sur comment bâtir et offrir sa confiance, et ce, à tout âge et dans tous les milieux. ☺

**Source: Guylaine Gourgues,
agente de promotion et prévention en santé mentale
Association canadienne pour la santé mentale Chaudière-Appalaches**

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe!*



LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labrie

Me Pier-Olivier Fradette

Me Jérôme Théberge

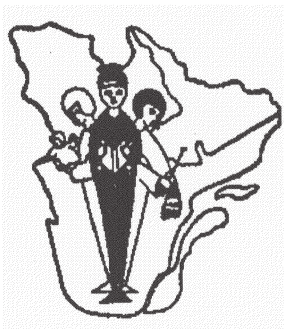
Un bourdonnement d'activités pour les Fermières

Le mardi 3 mai à 19h30 réunion mensuelle du cercle de fermières au local habituel. Renouvellement des abonnements 2011-2012 en mai-juin. Le coût est de 21\$.

Le jeudi 12 mai: congrès régional dans le secteur L'Islet à l'église de Saint-Eugène pour le conseil d'administration. Toute la population est invitée à venir visiter l'exposition des pièces du concours d'artisanat textile des C.F.Q le mercredi 11 mai de 19h à 21h à la salle Chanoine-Martel, 7, rue Chanoine-Martel à Saint-Eugène.

Le dimanche 8 mai lors de la messe de 10 h 30 nous soulignerons la fête des Mères.

Le mardi 17 mai: exposition locale, souper spaghetti, conférence et tirage de nombreux prix. Les activités de cette journée se dérouleront au centre des Loisirs. Les exposantes apporteront leurs pièces de 9h30 à 11h30. À 15 heures, ouverture de l'exposition des Fermières ainsi que les cartes de souhaits brodés dans le cadre d'artisanat jeunesse. Aussi, kiosque de France Blais: cartes, technique Pergamano. Souper spaghetti à 17h30 au coût de



12\$ pour les adultes et 5\$ pour les élèves du primaire. Conférence à 19 h 30 de Madame Diane Bourgeois de la Fondation Mira qui nous parlera de son vécu en tant que personne non voyante et des services que lui rend son chien guide Enya.

Une boîte de la Fondation Mira sera disponible afin de recueillir vos cartouches d'imprimante laser et jet d'encre, ce qui est une excellente source de revenus pour aider les personnes non voyantes. Soignez généreux!

Pour assister au souper et à la conférence du mardi 17 mai, acheter vos cartes auprès de:

Mireille: 418-259-7526, Denise: 418-259-7358, Rose-Anne: 418-259-7524, Claudine: 418-259-7564, Nicole: 418-259-2957.

Tirage d'une catalogue de lit et de nombreux prix confectionné par les Fermières ainsi que les cadeaux offerts par nos généreux commanditaires. Merci de votre participation à cette journée.

Source: Denise Blais, vice-présidente
Cercle des fermières St-François

**PHILIAS
BLAIS & FILS
INC.**

SPÉCIALITÉS

- Déneigement
- Drainage de champs
- Drainage de fondation
- Épandage
- Excavation
- Fossés
- Installation de systèmes septiques
- Terrassement
- Transport

Installateur
Ecoflo®

- Concassé
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS

- 5 camions
- Bulldozer
- 3 excavatrices

Installation septique

Ecoflo®

Choisie par plus de 40 000 familles!

Très peu d'énergie

0\$/an

*Moins de 8\$/an
Lorsqu'une pompe est requise

**P PREMIER TECH
AQUA**

1 800 632-6356 | PREMIERTECHAQUA.COM

Récupération JB

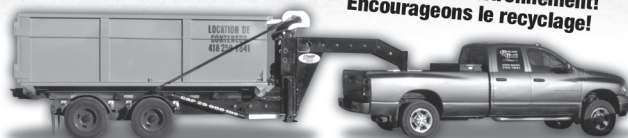
Pour travaux :

- Construction
- Rénovation
- Démolition
- Grand ménage intérieur et extérieur
- etc.

Nous ramassons :

- Bois
- Bardeau d'asphalte
- Gyproc
- Aluminium
- Métaux
- Plastique
- Branches
- Feuilles
- etc.

Location de mini-conteneurs (10 et 15 verges)



Protégeons l'environnement!
Encourageons le recyclage!

Jacques Blais, propriétaire
R.B.Q. : 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Téléphone : **418 259-7841**
Courriel : ph.blais@globetrotter.net
Site Web : www.philiablais.com

Une deuxième phase aux récupérateurs d'eau de pluie

Dans le cadre de ses initiatives environnementales, la MRC de Montmagny ainsi que la Ville de Montmagny se sont vu remettre chacune, par le biais du Fonds Éco IGA et du Jour de la Terre, une subvention matérielle de 125 barils d'eau de pluie. En effet, comme l'an dernier, la MRC et la ville offriront à ses citoyens respectifs des récupérateurs d'eau de pluie à prix modique, soit 15\$ du baril. Ces récupérateurs d'eau de pluie sont fabriqués au Québec à partir de contenants alimentaires récupérés et ont une capacité de 200 litres.

Date limite d'inscription : 10 mai 2011

À la suite de l'achalandage monstre de l'été dernier, phénomène vécu ailleurs en province pour les municipalités subventionnées, la méthode de sélection se fera en ligne via le site internet de la MRC de Montmagny jusqu'au mardi 10 mai. Le Fonds Éco IGA et le Jour de la Terre procédera à un tirage au sort qui déterminera les « gagnants » des prochains barils à prix modique. Les gens qui avaient laissé leur nom l'an dernier devront s'inscrire eux-mêmes en ligne, ceci n'assurant par contre en rien qu'ils seront sélectionnés. Ceux ayant eu la chance d'en acheté un l'an dernier sont automatiquement exclus du tirage. Les résultats seront connus en mai et les heureux élus seront contactés par courrier électronique. Cette procédure est la nouvelle méthode exigée par le Fonds Éco IGA et le Jour

de la Terre. La modalité pour la distribution des récupérateurs de pluie sera connue ultérieurement, surveillez vos médias locaux et régionaux.



La MRC encourage les citoyens de son territoire à s'inscrire en ligne pour avoir la chance de faire l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie à prix modique à 15\$ l'unité. Puisque les deux subventions sont distinctes, les procédures d'inscription sont différentes selon la provenance des résidents.

Consigne importante pour l'inscription en ligne

L'adresse pour vous inscrire est: www.montmagny.com dans l'onglet MRC de Montmagny dans «Quoi de neuf? » et cliquez sur l'icône «Fonds Éco IGA».

Pour les résidents de la MRC de Montmagny (excluant la Ville de Montmagny): vous devez inscrire dans région administrative: Chaudière-Appalaches et dans le lieu : MRC de Montmagny (toutes villes sauf Montmagny) et choisir la municipalité. Toute personne ne s'inscrivant pas dans le bon territoire sera automatiquement éliminée. Bonne chance à tous!

Source : Myriam Fortin
Chargée de projet en environnement
MRC de Montmagny

Lalimec
USINAGE
SOUDURE

Alain Laliberté
Tél. : 418 884-3407
Télec. : 418 884-2404
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Télec.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca

Ouverture du lieu de dépôt

Le samedi 7 mai prochain, le site du dépôt situé à l'est du Garage municipal fera son ouverture, et ce, tous les samedis entre 8 h et midi. Une personne sera sur les lieux pour vous accueillir et vous guider.

Évidemment, ce service ne s'adresse qu'aux résidents de St-François et le lieu de dépôt n'est ouvert que les samedis avant-midi. À des fins de contrôle, une pièce d'identité pourra vous être demandée par le surveillant afin de vérifier si vous résidez à Saint-François. Donc, s'il vous plaît, soyez coopérants.

À titre d'information, il y aura sur place:

1 conteneur: fer et métal

1 conteneur: gazon, feuilles et résidus verts

1 conteneur: matériaux secs (bois, béton, asphalte, carton, résidus de construction, de réparation et de démolition)

1 conteneur: résidus de peinture

1 boîte: pour le matériel informatique (écran, clavier, etc.)

Collecte des monstres

La collecte de monstres s'effectue le dernier vendredi de chaque mois, et ce, tout au long de l'année. Toute personne intéressée n'a qu'à appeler au Bureau municipal au 418-259-7228 pour donner ses coordonnées. ☎

Source: Yves Laflamme. Dir. Gén.
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



MESSAGE DE PRÉVENTION

Avant d'allumer *prenez-y!*

Les feux d'herbe

Au printemps, avant l'apparition de la nouvelle végétation, quelques heures d'ensoleillement suffisent à assécher l'herbe ou tout autre combustible de surface. Du même coup, la forêt environnante devient extrêmement vulnérable.

En plus des pertes matérielles qu'ils occasionnent, les feux d'herbe engendrent des coûts d'extinction pour le Service d'incendie de la Municipalité ou pour la SOPFEU.

Vous pourriez même être contraint de payer les coûts d'extinction ainsi que les dommages causés à des tiers.

- Se renseigner auprès de la municipalité afin d'obtenir l'autorisation d'allumer un feu.
- S'il est possible de faire un feu :
 - allumer le feu dans un endroit dégagé, sur sol minéral;
 - éviter de brûler lors de grands vents;
 - avoir sur place le matériel approprié, afin d'intervenir promptement.

Un mythe!

Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'évaporent en fumée. Conséquences? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.



UN MESSAGE DE VOTRE SERVICE D'INCENDIE
EN COLLABORATION AVEC LA SOPFEU.



Trois lauréates régionales à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud

La Commission scolaire de la Côte-du-Sud et le Centre de formation agricole de Saint-Anselme sont fiers de contribuer à former des femmes qui se préparent à exercer un métier traditionnellement masculin. Grâce au concours *Chapeau, les filles!*, trois finissantes de nos différents programmes de formation professionnelle se sont vu décerner des prix, soulignant ainsi leur audace et leur détermination.

Le 6 avril dernier, à l'initiative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 23 finalistes de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches ont été honorées, remportant ainsi des prix variant de 500\$ à 1000\$. Parmi celles-ci, on retrouvait trois élèves du CFA :

Geneviève Bureau, Québec, Production porcine, bourse de 500\$ Chapeau, les filles! (Photo 38)

Manon Gauthier, Saint-Charles, Production laitière, bourse de 500\$ Emploi-Québec Chaudière-Appalaches, finaliste pour le prix national Environnement (Photo 89)

Caroline Morency, Sainte-Claire, Production acéricole, bourse de 500\$ Chapeau, les filles!, finaliste pour le prix national Agriculture (Photo 65)

Les prix nationaux, quant à eux, seront décernés lors du gala *Chapeau, les filles!* Excellence Science, qui se déroulera le lundi 2 mai 2011 au Salon rouge de l'Assemblée nationale (hôtel du Parlement) à Québec.

**Source: Caroline Marchand, Agente de développement
Centre de formation agricole de Saint-Anselme
Geneviève Bureau**



Manon Gauthier



Caroline Morency





Salon Danielle enr.
esthétique ✦ électrolyse
épilation au sucre visage et corps
Spa détonction flux inodique

Finis les rasoirs et les crèmes épilatoires !
Danielle offre une cire de qualité supérieure et haute de gamme qu'on ne retrouve pas en pharmacie et dans les autres salons !

Cire tiède
Demi jambe
Jambe & cuisse
Cuisse
Bras

Cire chaude
Lèvre supérieure & menton
Bikini total
Bikini brésilien
Aisselles

Nouveau pour HOMME !
Cire conçue spécialement pour vous

- Torso & dos
- Jambe & cuisse
- Noz, oreille & sourcil

• Formation récente •

Meilleures prix dans la région et les environs !

26 ans dans le domaine de l'esthétique !
Chez nous, il est primordial de toujours évoluer dans le domaine esthétique pour offrir à notre clientèle les produits derniers cris et avangardistes !

142, ave. Collin, Montmagny G5V 2S8 418-248-3727
29, Rivière Sud, St-François G0R 3A0 418-259-2694





Concours municipal d'embellissement 2011 Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud **Attention!**

Date limite d'inscription : 30 juin 2011

Des prix seront tirés au sort parmi les inscriptions

- Bon d'achat de 50\$ chez Ferme horticole Lajoie tiré le 4 juillet 2011
- Prix spéciaux et prix pour les **NOUVELLES INSCRIPTIONS** tirés lors de la soirée de remise des prix

Quatre gagnants :

- Premier prix : 200\$
- Deuxième prix: 125\$
- Troisième prix: 75\$
- Quatrième prix: Coup de coeur de la juge

La juge de 2010 est de retour cette année au grand plaisir de tous!

Tous les gagnants des années passées sont éligibles sauf les gagnants des premiers prix de 2009 et 2010.

Pour connaître les critères d'évaluation consulter la grille dans l'Écho de mai et de juin.

Vous pouvez vous inscrire en téléphonant au bureau municipal au numéro **418 259-7228**.

Par courriel : munist-frs@globetrotter.net ou en complétant le coupon ci-dessous.

Une seule inscription par adresse civique



Concours municipal d'embellissement 2011
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Nom: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Complétez le coupon, postez-le ou déposez-le au bureau municipal avant le 30 juin 2011.

Pour plus d'informations contactez Stéphanie Ringuet au 418 259-2743

Coupon aussi disponible à www.stfrancoisdelarivieredusud.com

Une page peu connue de l'histoire de Saint-François

✍ par Jacques Boulet

Société de Conservation du Patrimoine de
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Avant le site institutionnel

L'intérêt manifesté par certaines personnes pour l'ancien presbytère dès 1971 et la proclamation de la loi sur les biens culturels en 1972 interpellent les conseillers municipaux.

Il en résulte la reconnaissance du presbytère comme Monument historique en 1978 et le classement de l'ensemble du site comme bien culturel à préserver en 1988.

Au temps des hésitations

Dans l'histoire de toute communauté paroissiale certaines dates et certains événements sont plus significatifs que d'autres; quelquefois, il faut laisser passer le temps pour en mesurer toute la portée. Il arrive aussi assez souvent que les conseillers municipaux soient confrontés à des situations assez inhabituelles. Pendant les années 1970, nos conseillers municipaux s'interrogent sur le destin à réserver à notre ancienne salle paroissiale.

De 1971 à 1976, le Conseil municipal reçoit huit (8) offres d'achat différentes pour cette vénérable bâtisse qui tombe en ruines. À chaque offre nouvelle, les conseillers hésitent, interrogent ces acheteurs potentiels sur leurs intentions et glanent ici et là des informations auprès de personnes qu'ils croient plus compétentes.

En 1972, la promulgation de la loi sur les biens culturels leur offre, semble-t-il, une piste de solution et ils font une timide demande au ministère des Affaires culturelles sur la possibilité de reconnaître l'ancien presbytère comme Monument historique. Cette démarche n'eut pas de suite. Pendant toutes ces années, l'édifice continue de se détériorer.

À la fin de 1977, monsieur Louis-Philippe Bonneau, encore vice-recteur à l'Université Laval, sonne l'alarme en écrivant une lettre à monsieur Louis O'Neil, alors ministre des Affaires culturelles. Cette démarche porte aussitôt fruit et le Conseil des monuments et sites du Québec déclenche l'« opération sauvetage à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ». À la suite de quelques réunions regroupant des représentants d'organismes paroissiaux, présidées par monsieur Gaston Cadrin, du Conseil des monuments et sites du Québec et la rédaction d'un rapport favorable au sauvetage de cet édifice, l'ancien presbytère est proclamé Monument historique en juin 1978. Néanmoins, au grand désagrément des organisateurs, les fêtes du 250^e se dérouleront devant un édifice qui menace de s'écrouler.

Des années d'effervescence

Propulsés par l'enthousiasme des fêtes du 250^e en 1979 et la constitution de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en 1980, les années 1981, 1982 et 1983 sont propices à la mise en valeur des édifices du Site institutionnel. L'ancien presbytère est divisé en 6 logements et le couvent devient la Maison de la paroisse au profit de la Municipalité, des différents organismes et des services connexes. Ces réalisations d'envergure alimentent la réflexion des principaux responsables sur l'importance de la conservation des archives et des édifices patrimoniaux eux-mêmes, qui par leur seule durée, en sont le plus bel exemple.

Une année charnière : 1983

Les nouveaux logements disponibles dans l'ancien presbytère sont tous occupés dès qu'ils sont terminés.

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

GARAGESERVICES

Mario Tech inc

MARIO THÉBERGE
propriétaire

Spécialité **VOLKS**
Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Le couvent, devenu la Maison de la paroisse, grouille d'activités rassemblées autour du bureau municipal qui vient d'y établir domicile. Profitant de ce bel élan, la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud incite le Conseil municipal et le Conseil de fabrique à faire une demande conjointe au ministère des Affaires culturelles afin de faire reconnaître comme lieu historique l'ensemble des édifices construits sur le site institutionnel. Chacun de leur côté, les deux organismes votent une résolution en ce sens et la font parvenir au ministère des Affaires culturelles. Le 5 décembre 1983, un fonctionnaire de ce ministère accuse réception de ces résolutions en donnant l'assurance d'y donner suite.

Les autres étapes

À partir de ce moment, le dossier chemine normalement au rythme des échanges de lettres et des visites des fonctionnaires. Le 5 novembre 1984, monsieur Yves Laframboise de la firme Ethnothec, mandaté par le ministère des Affaires culturelles, vient rencontrer les conseils de la Municipalité et de la Fabrique ainsi que les représentants de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il a pour mission de faire un inventaire des lieux, des édifices, de produire un rapport détaillé et par la suite de faire ses recommandations. Le 1 avril 1985, le rapport de la firme Ethnothec, dont le ministère a déjà pris connaissance, est présenté aux partenaires de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui le reçoivent avec joie puisqu'il recommande le classement de l'ensemble du site. À l'unanimité ils décident de poursuivre la démarche. Le 6 mai 1985, monsieur Pierre Lahoud accuse réception de cette décision et complète l'étude de ce dossier.

Le 4 mai 1986, sur la recommandation de monsieur

Pierre Lahoud, le Conseil municipal et le Conseil de fabrique demandent officiellement par résolution de reconnaître comme Site historique le rocher et l'ensemble des immeubles institutionnels.

Dernière étape

Le 8 septembre 1987, madame Lise Bacon, ministre des Affaires culturelles, dépose un avis public de classement d'un bien culturel, à savoir le Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Quelques jours plus tard, monsieur Pierre Lahoud informe le Conseil municipal et le Conseil de fabrique que la Commission des biens culturels songe à agrandir ce périmètre en y incluant à l'ouest, la rue du Rocher.

Le conseil municipal d'alors n'adhère pas à cette proposition.

Enfin, le 26 avril 1988, madame Lise Bacon décrète que les immeubles du Site institutionnel de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ont été inscrits au registre des biens culturels, soit l'église, le presbytère, le pavillon Pierre-Laurent-Bédard, le rocher avec le calvaire ainsi que la maison de la paroisse.

Ces biens culturels immobiliers ont été dotés alors du statut de biens culturels classés.

Ainsi tous ces édifices sont protégés par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

À suivre: Les bienfaits dont notre Municipalité a été l'objet depuis le classement comme site historique de cet ensemble d'édifices institutionnels en 1988. ☺

FERME MONYVILL ENR.

<p>Vente et Préparation</p> <ul style="list-style-type: none"> Bois de construction Bois d'allumage Foin • Grain • Paille <p>Transport</p> <ul style="list-style-type: none"> Pierre • Terre noire Gravier • Compost Bois de chauffage Billots • camion plate-forme 	<p>Sciage • Planage • Séchoir à bois</p> <p>Service de mini-pelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Excavation • Terrassement • Drainage Marteau hydraulique • Laser Godets de 12, 24, 42 pouces <p>RBO: 8343-3219-14</p>
--	---



Yvon Montminy
462, ch. St-François O.
Saint-François
GOR 3A0

Rés.: 418-259-2635
Cell.: 418-241-8488

GARAGE



SAMSON

873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

@: ggbsamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM

SERVICE PROFESSIONNEL

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage




Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région




Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Groupe
Gilbert
Engins
Remorques
Propriétaires



NEUS ET USAGÉS
USAGÉS (partir de
25"

S'inscrire au concours d'embellissement : un bon coup pour beaucoup !

Les membres du comité d'embellissement invitent chaleureusement tous les amateurs de jardinage à inscrire leur aménagement paysager au concours. La juge du concours, Mme Marie-Hélène Hébert, sera de retour cette année. En vous inscrivant, vous profiterez des commentaires et suggestions très senties de Mme Hébert. Son travail avait particulièrement été apprécié l'an dernier.

Une invitation toute particulière vous est lancée si vous n'étiez pas inscrit en 2010. Des prix spéciaux vous seront réservés lors du tirage au cours de la soirée de remise des prix. Plus de prix seront également réservés à tous ceux et celles qui sont inscrits au concours en 2011.

Prenez connaissance de la grille de pointage, c'est un jugement accessible à tous. La grille et le formulaire d'inscription sont disponibles dans le présent numéro de l'Écho, également au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité, sous la rubrique Comité d'embellissement. ☺

Source: Daniel Morin, pour le comité d'embellissement



Grille d'évaluation 2011

	Pointage
Effet visuel de la propriété	15 pts
Choix des arbres et des arbustes.....	10 pts
Choix des vivaces, des annuelles, des bulbes à floraisons printanières et estivales.....	15 pts
Taille et entretien des arbres et des arbustes	10 pts
Entretien des vivaces, des annuelles et des bulbes à floraisons printanières et estivales.....	15 pts
Beauté des aménagements (plates-bandes, rocailles, etc.)	15 pts
Absence de mauvaises herbes dans l'aménagement.....	10 pts
Présence de l'emblème florale	10 pts
Total des points :	100 pts

Dîner de l'Âge d'or

Le dernier dîner du Club de l'Âge d'or avant les vacances aura lieu le 25 mai au restaurant l'Arrêt Stop à 11 heures. Réservation avant le 23 mai au 418-259-2023 ou 418-259-7866. Bienvenue. ☺

Sourc: Lorraine Lamonde
Club de l'Âge d'or St-François

CONSTRUCTION SYLVAIN BLAIS
AGRICOLE - RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL

MAISON NEUVE - TOITURE
RECOUVREMENT EXTÉRIEUR
GARAGE - FINITION INTÉRIEURE
GALERIE DE BOIS ET CIMENT
PORTES ET FENÊTRES

(418) 259-2842
sylvain.blais@globetrotter.net
CONSTRUCTION - RÉNOVATION RBQ





Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Télec.: 418-259-7044
usinaction@globetrotter.net

Weed Man®
FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Un témoignage personnel à l'attention du père Théberge

Dans votre numéro de janvier 2011, vous avez reproduit un court texte à la mémoire du père Rodrigue Théberge décédé en novembre 2010. Quel parcours que celui de ce fils de Saint-François!

Permettez-moi d'ajouter un témoignage personnel que je considère comme une dette envers lui. Après notre septième année à «l'école du Maître», Sainte-Anne nous a séparés: celle de Beaupré pour Rodrigue, celle de La Pocatière pour moi. Malgré quelques brèves rencontres, ce n'est que 54 ans plus tard que nous nous sommes retrouvés, à la basilique de Sainte-Anne et dans quelles circonstances! Tous deux, quasi en même temps, avons appris que nous étions atteints de cancer. Les deux années qui ont suivi m'ont fait découvrir chez lui une charge incroyable d'optimisme, une puissance de réflexion et une vision hautement spirituelle de la vie quotidienne. On lui disait quelques mots et il devinait le reste, il s'oubliait complètement pour ne s'intéresser qu'aux autres.

Il était homme de coeur et d'esprit, c'est à ce titre que je veux honorer sa mémoire. ☉

Léonard Lemieux

Marché aux puces du Trait d'Union

Le Trait d'Union, groupe d'entraide en santé mentale de la MRC de Montmagny, vous invite à déposer vos articles usagés de qualité à notre bureau (64 rue Ste Jean Baptiste Ouest, Montmagny) d'ici le début du mois de juillet. Ces articles seront vendus pour soutenir les activités de l'organisme et permettront d'attirer plus de 500 personnes dans la cours de la Maison Rotary. Le marché aux puces aura lieu le samedi 9 et dimanche 10 juillet 2011 et remis au week-end suivant en cas de pluie. Merci de votre encouragement! Source: Le Trait d'Union ☉



Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme



**Produits Métalliques Roy
inc.**

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

AUTOPRO



**Autobus
L.S.B.C. inc.**

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

Une entrevue avec Karina Guillemette

✍ par Claire Dion et Samuel Blais

Depuis un an et demi déjà, madame Karina s'occupe du service de garde comme éducatrice ainsi que technicienne responsable. Avant de travailler à l'école La Francoière, elle était à l'école Le Phare de Saint-Michel où elle est native. Elle habite maintenant à Beaumont. Elle est la mère de deux garçons, Pier-Alexandre, six ans et Jean-Félix, trois ans et demi. Dans ses moments libres, elle aime faire de la danse, de la lecture, aller au restaurant avec des amis et aller à la cabane à sucre.



Nous lui avons demandé pourquoi a-t-elle choisi le métier de responsable d'un service de garde? Elle nous a bien expliqué que c'est parce qu'elle désirait s'occuper de la gestion d'un service de garde et réaliser des projets spéciaux avec des enfants. Pour réaliser son travail, elle doit planifier les journées pédagogiques, les activités régulières du service de garde, les activités parascolaires et ainsi que la gestion financière. Pour exercer son emploi, elle doit avoir une technique en éducation à l'enfance.

Elle aime beaucoup réaliser des projets tels que le cheerleading, les arts plastiques et les sports. Ce qu'elle trouve le plus difficile, c'est de travailler avec un horaire coupé. Ce qui la passionne en travaillant dans une école, ce sont les nombreuses idées des enfants, elle aime aussi travailler en équipe avec les professeurs et madame Lucie, éducatrice. Elle a décidé de s'occuper du *cheerleading* étant donné qu'une équipe de football se mettait en place et elle voulait les encourager. Depuis quelques semaines, des cours de karaté sont donnés le midi. Merci Karina pour toute cette belle énergie que tu nous transmets! Merci de ton bon travail à notre école.

Pour terminer, elle nous rappelle qu'un brunch sera organisé le 22 mai prochain au profit du service de garde. C'est un rendez-vous à ne pas manquer! ☺

Le retour de la cabane à sucre, du cheerleading et du football

La saison de football a débuté le 14 avril. Les joueurs ont recommencé l'entraînement. Ils doivent être prêts pour leur premier match le 20 mai à L'Islet. Bonne saison à tous nos joueurs. Les entraînements ont aussi commencé pour le cheerleading. Dans un tout autre ordre d'idées, tous les élèves de l'école ont aussi eu le plaisir au mois d'avril d'aller se sucrer le bec à la cabane à sucre. Miam! C'était de beaux moments. ☺

Sensibilisation des élèves

✍ par Jean-Philippe Gagnon, Keven Boissonneault,
Camille Dumas et Émilie Boulet

Les changements climatiques

Le 4 avril dernier, tous les élèves de l'école sont allés voir le spectacle *Un vent de changement avec Rafale* à Montmagny à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Nous étions réunis plusieurs écoles ensemble. Il s'agissait d'un spectacle pour nous sensibiliser aux importants enjeux liés aux changements climatiques. Pour nous préparer, nous devions apprendre quatre chansons. Elles avaient pour titre *Trop chaud, La forêt, Alerte CO2* et *Un vent du nord*. À certains moments durant le spectacle, les comédiens nous ont invités à chanter. À l'école, nous avons aussi fabriqué une baguette de flocons de neige. Nous avons apporté celle-ci au spectacle. Les comédiens nous ont invités à participer avec notre baguette. Ce fut un moment magique signifiant notre volonté de freiner le réchauffement climatique et de préserver les glaces à travers le monde. Il y avait des marionnettes de la forêt qui donnait des missions à des personnages. Le spectacle a été très amusant.

Le tabac

Au début du mois d'avril, les élèves de 5^e et 6^e année sont allés au spectacle *In Vivo* à la salle Edwin Bélanger de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. Ce spectacle avait pour but d'informer les jeunes sur le rôle de la fumée du tabac dans le développement du cancer, ses effets néfastes sur la santé du fumeur et la santé de ceux qui l'entourent. C'est un spectacle créé par un finissant en microbiologie. *In Vivo* nous a plongés au fond du poumon droit d'une jeune fumeuse nommée Ariane. Elle a le cancer, mais elle ne croit pas que c'est à cause de la cigarette. Ce spectacle a eu lieu grâce à nos professeurs d'éducation physique. Parmi eux se tenait monsieur Patrice. Dans ce spectacle, il y avait un batteur, un chanteur, un bassiste et deux guitaristes. Ce fut très amusant et ça nous a sensibilisés encore plus.

La cyberintimidation

Les élèves du 3^e cycle ont rencontré un policier de la Sûreté du Québec, l'agent Jérôme Gaudreau. Il est venu pour nous parler de la cyberintimidation. Il nous a sensibilisés à ce phénomène de plus en plus fréquent. Il nous a précisé entre autres de limiter les photos que nous mettons sur Internet et de ne pas donner de renseignements personnels à n'importe qui. Ce fut une rencontre intéressante! ☺

24^e Téléthon Opération Enfant-Soleil: 4 et 5 juin



Cette année, l'Hôpital de Montmagny a bénéficié d'un don de 15 730 \$ qui a permis de faire l'acquisition d'un moniteur de surveillance des paramètres vitaux des bébés.

Saviez-vous que la centrale téléphonique de notre région est à l'Hôpital de Montmagny?

Depuis quelques mois, de nombreux bénévoles s'activent partout au Québec en prévision du 24^e Téléthon Opération Enfant Soleil qui se tiendra les 4 et 5 juin prochain. Dans notre région, de nombreuses initiatives de souscription ont vu le jour au profit des enfants malades; des soupers spaghetti, des activités sportives, des journées thématiques... Et, comme vous le savez, les sommes recueillies sont versées à Opération Enfant-Soleil qui à son tour en assure la distribution dans les établissements de santé du Québec.

Une centrale téléphonique à l'Hôpital

En plus de ces généreuses initiatives, une équipe de bénévoles est formée à l'Hôpital de Montmagny dans le but de coordonner les activités téléphoniques pour recevoir les dons. Lors du prochain téléthon, n'hésitez pas à

téléphoner à la centrale dont les coordonnées apparaîtront à l'écran (418-248-0635). Des personnes dévouées de la région seront au bout du fil pour recevoir vos dons. Et, si vous passez par l'Hôpital, pourquoi ne pas faire un don en personne? Notre équipe chaleureuse vous accueillera comme un rayon de soleil!

**Mireille Gaudreau, agente d'information
CSSS de Montmagny-L'Islet**

La Plage 
www.laplage.ca
Restauration ■ Hébergement ■ Réception
195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer



8^e édition
Party de crabe 2011

À inscrire à votre agenda
Samedi 7 mai à 18 heures

Crabe à volonté et les accompagnements
1 consommation par pers.
Souper / Soirée animée

Animation • DJ
Musique de danse

60\$ / pers.
(tout inclus)

Réservez vite pour la fête des Mères !

RÉSERVATION 418-259-7514

La municipalité embauche un coordonnateur en loisirs

Dans quelque temps, nous aurons un coordonnateur en loisirs.

Nous commençons à préparer une programmation pour l'automne prochain. Nous voulons mettre sur pied des cours d'ordinateur (débutant, intermédiaire, photographie, etc.). Des cours de yoga nous ont été demandés. Le workout reviendra au programme. Nous sommes ouverts à toute autre suggestion de cours.

Nous faisons appel à vous, jeunes du secondaire ou cégep, pour donner ces cours. Vous serez rémunérés et nous sommes prêts à vous faire suivre un cours de base si nécessaire cet été. Vous n'avez qu'à donner votre nom à la Municipalité au 418-259-7280 ou à Mario Marcoux au 418-259-2454. ☎

Mario Marcoux et Yves Gosselin, responsable des Loisirs



Inscription à la pétanque

L'inscription à la pétanque pour l'été 2011 aura lieu le mercredi 4 mai à 19h30 au centre des Loisirs de Saint-François. Bienvenue aux nouveaux membres. ☎



AFL
Groupe Financier

UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina
Caroline Lévesque
Pierre Paré
Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE

Bertrand Bélanger
Réal Fontaine
Frédéric Picard

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: **418-248-3358** • Sans frais: 1 800 607-7781
Télééc.: 418-248-4744

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand


En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net



**À LA RECHERCHE
D'UN EMPLOI ESTIVAL**

Faites nous parvenir votre CV 
à l'adresse au bas ou
 par courriel
havreism@globetrotter.net

Havre: 259-2953 (8h30 - 16h30)

ou Café: 259-2364

120, rue de la Marina • Berthier-sur-Mer

LES DÉBROUILLARDS

La chronique
drôlement scientifique
des 9 à 14 ans

lesdebrouillards.com

J'ai mal PARTOUT!

Ouille, ça fait mal!
Pourquoi a-t-on les
jambes « en compote »
au lendemain d'une
longue randonnée?
À cause des
courbatures.

Lorsque tu fournis un grand effort ou que tu pratiques un nouvel exercice, les fibres de tes muscles subissent parfois des microdéchirures et libèrent de petites gouttes de sang. Pas de panique: ton corps sait réparer ces blessures... mais au prix de douloureuses courbatures!

Les déchirures surviennent surtout quand un muscle se contracte en même temps qu'il s'étire. On appelle cela une contraction excentrique. C'est ce que subissent les muscles de nos cuisses (les quadriceps) lorsqu'on court dans une pente descendante.

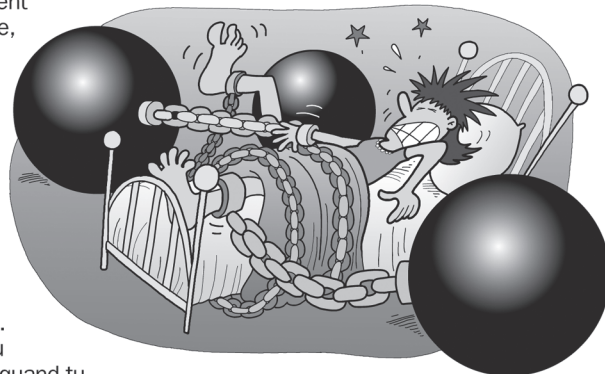
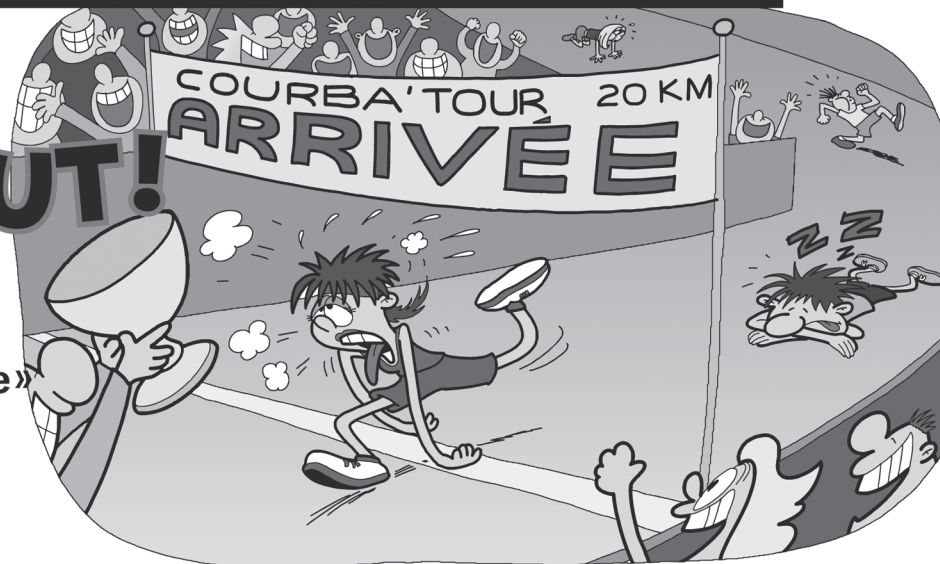
Juste après un exercice intense, les muscles blessés perdent une partie de leur force. La douleur, elle, n'apparaîtra toutefois que le lendemain. Pourquoi?

Pendant les heures qui suivent une activité physique intense, ton corps commence à réparer ses blessures. Une petite inflammation se forme. Ce mécanisme favorise la réparation, mais il provoque une douleur. Cette douleur atteint son maximum environ 48 heures après l'exercice.

Sortir du lit est pénible. Tu es moins souple. Tu ressens des douleurs quand tu bouges ou quand tu touches à certains muscles. Ne reste pas au lit! Pour guérir vite, mieux vaut demeurer actif.

Une activité différente de celle pratiquée la veille fera du bien à tes muscles. Les premiers instants seront pénibles, mais au bout de 10 minutes, la douleur aura diminué. Évidemment, tu dois y aller mollo!

Un massage des muscles endoloris peut aussi calmer la douleur en amenant plus de sang dans la région affectée. Plus le sang circule, plus les fibres musculaires se rétablissent vite.



Enfin, sois patient, car ton corps a besoin de cinq à sept jours pour tout réparer. Et surtout, écoute le message qu'il t'envoie: «Vas-y plus doucement la prochaine fois!»



Texte: Mélissa Guillemette
Illustrations: Serge Gaboury
Adapté du magazine Sport Débrouillards

Sudoku

	8			3				6
						5		
4			2		1			
		5				4		8
				6				
2		7				9		
			7		4			3
		6						
9				8			1	

Difficile

Sudoku

3	5	6	8	7	1	9	2	4
1	7	4	3	9	2	8	5	6
8	2	9	6	4	5	7	3	1
7	8	1	4	5	3	2	6	9
9	6	2	1	8	7	3	4	5
5	4	3	2	6	9	1	8	7
2	3	5	7	1	4	6	9	8
4	1	8	9	2	6	5	7	3
6	9	7	5	3	8	4	1	2

Solution_avril 2011

Faites connaître vos produits

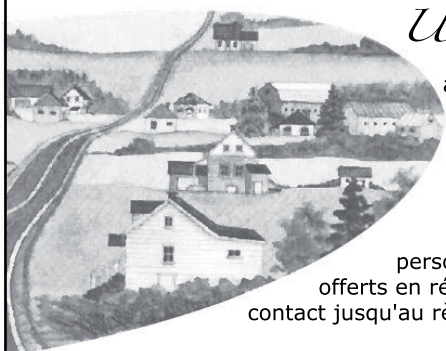
Le Festival du Bûcheux qui se déroulera cette année les 27 et 28 août est à la recherche d'entreprises désireuses de faire découvrir leurs produits. Information: Marlène Thibodeau, 418 356-5501ou developpement.stpamphile@globetrotter.net . ☎

La Fête des Moissons en Beauce

Foire agroalimentaire et métiers traditionnels à Saint-Joseph-de-Beauce, les 10 et 11 septembre. Information et inscription : 418 397-4358 poste 240. ☎

Source : TACA

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



EMBALLAGES LM
Des idées plein la boîte | The box full of ideas

Produits de carton ondulé
Emballages de protection spécialisés
Petites et grandes quantités

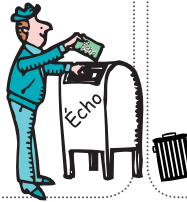



203, chemin Morigeau
Saint-François de Montmagny

➤ www.emballageslm.com ◀

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013

2011 ^{mai}

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1 Fête internationale des travailleurs et travailleuses	2 Réunion du conseil Semaine nationale de la santé mentale	3 Réunion des Fermières 19h30	4 Inscription à la pétanque 19h30 centre des loisirs Réunion du Comité d'embellissement 19h	5	6 Bac bleu	7 OUVERTURE DU DÉPÔT DU GARAGE MUNICIPAL DE 8H À MIDI
8 FÊTE DES MÈRES!	9 Semaine québécoise des familles	10	11	12 	13 Tombée du journal	14
15 Journée internationale des familles	16	17 Exposition Artisanat des Fermières souper spaghetti et conférence	18	19	20 Bac bleu	21
22	23 Journée nationale des patriotes	24	25 Dîner de l'Âge d'Or 11h Resto Arrêt-Stop	26	27 	28 ARBRES GRATUITS GARAGE MUNICIPAL DE 8H À MIDI
29 	30	31				



Soyez prudents!

Résumé du procès-verbal
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 4 avril 2011, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Réналd Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

Assermentation du nouvel élu

Le 18 mars 2011, à 16 h 31, le président d'élection monsieur Yves Laflamme a annoncé que monsieur Frédéric Jean avait été élu par acclamation au siège de conseiller numéro 5.

La Loi sur les Élections et les Référendums dit que le président d'élection doit assermenter le nouvel élu dans les 30 jours qui suivent la proclamation.

Donc, c'est aujourd'hui le lundi 4 avril 2011 que monsieur Frédéric Jean déclare sous serment qu'il va exercer ses fonctions de conseiller avec honnêteté et justice dans le respect de la loi. Monsieur Jean signe le document d'assermentation ainsi que le président d'élection. Des félicitations sont présentées et la séance régulière peut commencer.

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 14 mars 2011

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 14 mars 2011 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy
 APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 14 mars 2011 soit accepté tel que déposé.

Liste des revenus de mars 2011

Analyses de sol 2010	250,00
Badminton.....	237,03
Bar.....	696,69
Contrat de déneigement route 228, 2 ^e tranche	6 669,00
Copie rôle d'évaluation (Caisse populaire).....	130,64
CSST, crédit à notre compte d'itinérant.....	89,76
Fax.....	3,50
Frais de poste journal l'Écho	117,82
Location de salle + divers	675,50
Loyer.....	1 320,00
Magasin sous-sol.....	76,72
Pacte rural:	
Presbytère (3 de 4)	5 000,00
Parc Olivier Tremblay	1 500,00
.....	6 500,00
Permis	90,00
Permis d'itinérant.....	5,00

Remb. TPS	11 861,97
Subvention amélioration de chemin (rue du Rocher) versement final.....	2 000,00
Vente de 2 terrains.....	51 721,66
TOTAL:.....	82 445,29

Présentation et acceptation des comptes à payer d'avril 2011

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

TACA, visite de l'incubateur du CDBQ La Pocatière	25,00
Telus, entretien système téléphonique	3,54
Yves Laflamme, confection liste électorale sans révision, président d'élection	271,17
Linda Guimont, secrétaire d'élection, ¾ du Président d'élection, confection liste électorale sans révision.....	203,38
Boucherie Richard Morin, fournitures (Loisirs).....	100,89
Dominique Marois, remb. factures bar (Loisirs).....	122,82
LesPac.com, achat d'un forfait (annonce du développement domiciliaire).....	17,03
Ministre Revenu Québec, remise de mars 2011	11 428,84
Revenu Canada, remise de mars 2011	4 824,86
CARRA, remise de mars 2011	183,02
Fabrique, loyer avril 2011	350,00
Aquatech:	
Gestion eau potable	5 867,14
Gestion eaux usées	1 465,21
.....	7 332,35
Baseball mineur Saint-François, contribution municipale.....	500,00
Bergor, pièces balai de rue	1 664,95
Bureautique Côte-sud:	
Papeterie	88,75
Contrat photocopieur.....	71,88
.....	160,63
Camion Sterling de Lévis, pièces camion Ford:	
Réservoir d'huile	1 091,76
Pièce diverse.....	357,78
.....	1 449,54
Canadian Tire, achat de 6 chaises	409,31
Chauffage Pierre Carrier, réparation fournaise Loisirs	109,31
Comairco, matériel usine d'eau potable.....	426,26
Dépanneur Ultra, essence et divers (Loisirs).....	1 128,26
Distribution Steeve Blais, matériel d'entretien	320,68
Équipement Sigma, pièces niveleuse	199,37
Ferme Monyville, location pelle pour bris d'égout	373,10
FQM, envois Dicom – eau potable, eaux usées, divers	133,19
Gabriel Reboul, entretien ménager (usine)	15,00
Garage Gilmyr, inspection SAAQ (camion pompe 1961).....	157,38
Guillaume Paré, remb. frais déplacement formation pompier 1 – 910 km.....	354,90
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....	222,94
Infospark:	
Installation router sans fil (Fabrique).....	170,90
Réparation Internet aux Loisirs	68,36
.....	239,26
Jean-François Morneau, remb. frais déplacement 25 km	10,75
Joachim Laferrière, réparation lumière de rue	474,37
John Meunier, produits eau potable	1 052,67
Journal l'Oie Blanche, publication avis public	83,28
Labo S.M. inc., honoraires professionnels pour études d'infrastructure du chemin St-François Est.....	11 164,65
L'Arrêt-Stop, essence camion service incendie	47,06
L'Écho St-François, publicité mars.....	485,00
Les Alarmes Clément Pelletier, service de surveillance – garage municipal.....	164,05
Les Concassés du Cap, collecte mars 2011	5 020,36
Macpek, joint à l'huile camion Mack	117,69
Martin Simard Transport:	
2 544,97 m ³ voyages de neige à .988/m ³	2 864,57
4 voyages de sable et sel	563,05
.....	3 427,62
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées	561,65
MRC:	
Quote-part 2011.....	43 803,34
Participation tourisme 2011	6 000,00
.....	49 803,34
MS ² Contrôle, pompe usine d'eau potable.....	477,32
Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie.....	190,00

Pagenet, téléavertisseurs (service incendie).....	296,89
Pharmacie Vincent Lamonde Boulet, eau déminéralisée.....	22,15
Philippe Gosselin:	
2 869,20 litres à .8980 – huile à chauffage M. Paroisse.....	2 913,04
3 037,00 litres à .8980 – huile à chauffage Loisirs.....	3 082,51
763,8 litres à .8980 – huile à chauffage Garage.....	781,40
981,80 litres à .8980 – huile à chauffage Presbytère.....	996,85
1 257,7 litres diesel à 1.1005.....	1 576,84
2 118,3 litres à 1.1095 diesel.....	2 677,52
	12 028,16
Pièces d'Autos Carquest, pièces diverses:	
Chevrolet (pick-up).....	284,12
Garage.....	32,63
	316,75
Pièces d'Autos GGM, pièces:	
Camion Mack.....	45,73
Camion Chevrolet.....	18,89
Garage.....	147,32
	211,94
Pneus André Ouellet 2000, réchapper pneu camion Mack.....	436,60
Praxair, 1 920 m3 à .3919 oxygène (usine d'eau potable).....	869,98
Propane Bomont, remplir cylindre (garage).....	79,92
Propane GRG, 893,4 litres à 0.539 propane (caserne).....	548,60
Québec Linge, location nettoyage salopettes.....	103,53
Réal Huot, 2 palettes d'asphalte froide.....	1 084,57
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement février 2011.....	3 496,29
REM, pièce balai mécanique.....	166,52
René Laflamme, déneigement à l'usine d'eau potable 2010-2011.....	1 450,00
René Samson, ampoules Loisirs.....	13,50
Scaphandre Autonome, pleins d'air (service incendie).....	71,77
Signo Tech, panneau de signalisation.....	25,92
Soc. coop. Agr. Riv. sud, matériel divers:	
Pavillon Bédard.....	5,91
Égout.....	43,17
Garage.....	252,52
Maison de la Paroisse.....	10,58
	312,18
Spécialité Ressort, pièce camion Mack.....	43,18
Steve Théberge, remb. frais déplacement formation pompier 1 – 980 km.....	382,20
Transport Adapté Vieux-Quai, transport mars 2011.....	276,78
Unibéton:	
27,68 t.m. sable à 5,25 (pour boucher les trous).....	165,54
74,47 t.m. sable et sel à 18,50.....	1 569,56
	1 735,10
Ville de Montmagny, visites du préventionniste (203, ch. Morigeau & 420, ch. St-François Ouest).....	208,44
Yves Laflamme, d.g., remb. frais déplacement 120 km.....	46,80
TOTAL:.....	130 034,56

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

Reddition de comptes 2010

À la séance régulière du lundi 14 mars 2011, la Municipalité informait le ministère des Transports qu'elle allait lui produire une déclaration de reddition de comptes en lien avec le programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Étant donné que cette reddition de comptes doit être produite par un vérificateur externe, est-ce que la Municipalité retient les services de la firme Lemieux, Nolet, s.e.n.c.?

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec maintient l'obligation de produire une déclaration de reddition de comptes en lien avec le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE cette reddition de comptes doit être faite par un vérificateur externe mandaté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate la firme Lemieux, Nolet, s.e.n.c. pour compléter l'annexe B ou un rapport spécial de vérification conforme au libellé recom-

mandé dans les chapitres 5805 et 5815 de la partie II du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés;

QUE monsieur le Maire et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier.

Baseball mineur de St-François – Commandite pour 2011

L'Association du baseball mineur de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est déjà à préparer sa prochaine saison. C'est un organisme sans but lucratif et à chaque année, il doit faire une campagne de financement afin d'équilibrer son budget. 2011 ne fait pas exception et c'est pour cette raison que le comité du baseball sollicite une commandite à la Municipalité.

Quarante-huit (48) jeunes de 5 à 15 ans évoluent dans ce sport qui les aide à développer leur concentration, leur esprit d'équipe, leur discipline et leur désir du dépassement. C'est pas rien. Voici le budget 2011 du baseball mineur de St-François:

Pour 4 équipes

- Remplacement d'équipement, achat de balles, de sacs d'équipement	1 000\$
- Casquettes et bas	1 000\$
- Inscription à l'Association	3 500\$
- Arbitres, marqueurs et préparation du terrain	3 000\$
- Dépenses diverses	1 500\$
- Formation	1 000\$
- Inscription à des tournois	1 000\$
Total:	12 000\$

À noter: le comité du baseball fournit environ 10 emplois d'été pour des jeunes (arbitres, marqueurs et préparation du terrain).

À titre informatif, l'année dernière, la Municipalité avait donné une contribution de 500\$ au baseball mineur de St-François. Qu'en est-il cette année?

CONSIDÉRANT l'implication des bénévoles au niveau du baseball mineur à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE la gestion de l'organisme sans but lucratif est sans reproche;

CONSIDÉRANT QUE le baseball touche près d'une cinquantaine de jeunes entre 5 et 15 ans;

CONSIDÉRANT QUE les adeptes de ce sport développent des valeurs qui vont leur servir toute leur vie (discipline, dépassement de soi, apprendre dans la défaite, etc.);

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud consent un montant de cinq cent dollars (500\$) à l'Association du baseball mineur de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour l'année 2011.

Ministère des Transports (À titre informatif)

Le directeur a écrit le 22 février dernier au ministère des Transports afin de savoir, s'il serait en mesure d'installer les clôtures amovibles à chacun des ponts sur le chemin de l'Aqueduc.

Le ministère confirme que les clôtures ont été fabriquées et qu'elles seront installées au début de l'été 2011 par le personnel du ministère.

Pique-Nique Holstein Québec 2011

Le samedi 16 juillet prochain, le club des éleveurs Holstein de Lévis-Bellechasse tiendra le pique-nique provincial Holstein sur le site de la ferme Christian Lacasse au 196, chemin du Rocher à Saint-Vallier. Le même événement s'était tenu en 2008 à la ferme A. et R. Boulet.

Dans le cadre de l'événement, il y aura un méchoui qui sera servi dans une tente prévue à cette fin. Les organisateurs auront besoin pour ce repas de courant électrique fourni par une génératrice.

«Hors, nous avons été informé que votre municipalité disposait d'un tel équipement. Est-ce que vous seriez disposé à le prêter ou à le louer?»

Les cartes pour le méchoui sont en vente dès maintenant au coût de 25\$.

Vous pouvez également devenir partenaire de l'événement à différents niveaux:

Partenaire majeur	10 000\$ + taxes
Catégorie platine	6 000\$ + taxes
Catégorie or	4 000\$ + taxes
Catégorie argent	3 000\$ + taxes
Catégorie bronze	1 500\$ + taxes

Pour plus d'informations, communiquez avec: Yves Labbé (418) 889-0098 ou (418) 569-0082, Yvon Breton (418) 837-7105, poste 235

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour prêter gratuitement sa génératrice aux organisateurs du pique-nique Holstein Québec 2011 le samedi 16 juillet prochain à Saint-Vallier de Bellechasse sur le site de la ferme Christian Lacasse;

QUE Dame nature se montre clémente et que le succès soit au rendez-vous.

Autorisation à acheter des chaises

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud compte offrir des cours d'ordinateur. Ceux-ci se donneraient dans l'ancienne salle du Conseil au Centre des Loisirs.

Afin d'accommoder les étudiants, il faudrait acheter cinq ou six chaises de style dactylo, c'est-à-dire que la hauteur du siège s'ajuste.

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'ameublement adéquat pour des étudiants à l'ancienne salle du conseil au Centre des Loisirs;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à faire l'achat de six (6) chaises de bureau en promotion jusqu'au 31 mars 2011 chez Canadian Tire à cinquante-neuf dollars et quatre-vingt-dix-neuf sous (59,99\$) l'unité pour des cours d'ordinateur à venir.

Ministre délégué au transport (À titre informatif)

Le ministre délégué aux Transports, monsieur Norman Macmillan, rappelle qu'en 2009, il avait accordé à la Municipalité une subvention maximale de 10 000\$ pour l'amélioration de la rue du Rocher. Hors, il était convenu que cette subvention était répartie sur 2 années budgétaires, soit un premier versement de 8 000\$ durant l'exercice financier 2010-2011 et le solde de 2 000\$ au cours de l'année budgétaire 2011-2012.

À la suite de l'analyse de notre dossier, le ministre informe que le solde de l'aide financière au montant de 2 000\$ va être versé dès cette année compte tenu que les travaux sont complétés.

Rendez-vous des générations de la MRC de Montmagny

Le Rendez-vous des générations, c'est quoi?

C'est un rendez-vous intergénérationnel pour les citoyens de la MRC de Montmagny qui permettra aux participants de discuter sur les enjeux du développement du milieu en lien avec le vieillissement de la population ainsi que sur les préoccupations des citoyens.

Quels sont les objectifs?

- Mobiliser des citoyens de tous âges autour de préoccupations communes et leur permettre de se faire entendre par des intervenants et des décideurs;
- Identifier des pistes d'action pour alimenter et orienter les différents plans d'action des organisations de la MRC de Montmagny (ex.: Politique familiale et Municipalité amie des aînés);

- Permettre à la MRC de Montmagny de se doter d'une vision commune sur l'intergénéralité pensée et réalisée avec les citoyens;
- Identifier des pistes d'action locales, régionales et nationales en vue de la rédaction de la déclaration des générations.

quand? Samedi 7 mai 2011

où? Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire

heure? de 8h 30 à 16 h

pour qui? jeunes, familles, adultes, aînés, organismes, entreprises, élus municipaux

Les thèmes qui seront abordés:

- Santé • Qualité de vie • Le rôle des gouvernements, des communautés et des citoyens
- Le dialogue intergénéralionnel • Revitalisation des milieux ruraux et des régions

Quelles sont les attentes des organisateurs envers les municipalités?

- Que chacune des 14 municipalités de la MRC de Montmagny recrute un minimum de 8 participants de sa municipalité (2 jeunes, 2 parents, 2 aînés, 2 élus) pour participer à l'événement.
- Que des élus municipaux de chacune des 14 municipalités de la MRC de Montmagny participent à l'événement.
- Faire la promotion locale de l'événement à partir des outils proposés par le comité organisateur.

Le Conseil municipal va essayer de recruter les participants requis pour le rendez-vous du 7 mai prochain à Notre-Dame-du-Rosaire.

Fête des voisins 2011 (À titre informatif)

La Fête des voisins a pour objectif de rapprocher les gens vivant dans un même voisinage. Organisée par les citoyens eux-mêmes, elle permet à ceux-ci de jouer un rôle actif pour développer la convivialité dans leur milieu de vie. Cet événement annuel, dont ce sera la sixième édition, connaît une popularité croissante. Près de 300 municipalités s'en sont fait les promoteurs dans leur communauté.

La Municipalité et les organismes locaux ont d'ailleurs jusqu'au 30 avril pour s'inscrire à la Fête. L'inscription, sans frais, permet d'accéder à plusieurs outils promotionnels. La porte-parole de la Fête des voisins 2011 est la comédienne Élyse Marquis.

Avis de motion

À la séance régulière du lundi 2 février 2009, la Municipalité a adopté le règlement d'emprunt No 218-2009. Ce règlement d'emprunt était de l'ordre de 175 000\$ remboursable en dix (10) ans et concernait l'acquisition d'un terrain à des fins de développement domiciliaire.

Hors, l'acquisition dudit terrain s'est rendue en procédure d'expropriation devant le Tribunal administratif du Québec. La décision par le T.A.Q. a été rendue le 25 mars 2011. Le Tribunal ordonne à l'expropriante (la Municipalité) de payer à l'expropriée une indemnité définitive d'expropriation de 215 824,63\$ en plus d'intérêts au taux légal depuis la date du 29 mai 2009 jusqu'à parfait paiement.

Donc, la Municipalité demande de hausser le montant du règlement d'emprunt original (175 000\$) pour couvrir la somme totale due à l'expropriée. Le tout doit être fait par règlement d'emprunt et la première étape est d'adopter un avis de motion qui va annoncer cette démarche.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Rérald Roy

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté afin de modifier et de hausser le montant du règlement d'emprunt No 218-2009 adopté le 2 février 2009 afin de se conformer à la décision rendue par le Tribunal administratif du Québec le 25 mars 2011 dans le dossier d'expropriation impliquant la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (la partie expropriante) et madame Yvonne Morin-Théberge (la partie expropriée).

Aquatech

À la séance régulière du 14 mars dernier, le directeur a présenté aux élus une proposition en prove-

nance de la firme Aquatech. Voici un rappel de cette dernière:

Aquatech propose à 10 municipalités qui possèdent des procédés de traitement d'eau brute de réaliser des analyses additionnelles qui, au bout du compte, permettront d'optimiser l'exploitation des stations d'eau potable participantes à différents niveaux. Voici les principaux avantages dont bénéficient les municipalités participantes:

- Capacité de service et d'optimiser la performance d'enlèvement des substances organiques à l'origine de l'apparition de THM et d'AHA à l'eau potable distribuée;
- Outils analytiques additionnels permettant d'optimiser les dosages de coagulant;
- Investigations rendant possible la diminution de la fréquence des lavages de filtres;
- Compte tenu que la matière organique sera mieux contrôlée, il en découlera les améliorations potentielles suivantes:
 - une diminution du développement de goûts et odeurs à l'eau potable distribuée;
 - une diminution de la demande en chlore sur le réseau;
 - une amélioration de la qualité de l'eau potable traitée par la station, notamment pour les sous-produits de désinfection générés par la chloration;
- Réception d'un rapport technique détaillé à la fin du projet, exposant l'issue des investigations.

Seuls les coûts d'analyses devront être assumés par les municipalités participantes. Les frais de main-d'œuvre additionnels nécessaires à la réalisation, au suivi, à l'analyse et à la rédaction du rapport pour ce projet seront entièrement pris en charge par Aquatech.

Concernant le coût des analyses additionnelles pour Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, il s'élèverait à 2 300\$. D'ailleurs, le directeur remet aux élus une copie du calendrier de ces analyses qui a été préparé par monsieur Simon Sauvageau de la firme «Aquatech inc.».

La Municipalité avait demandé au directeur de s'informer auprès d'autres municipalités si elles adhéraient à cette proposition. Voici à date celles qui ont répondu favorablement:

Saint-Henri, Saint-Georges de Beauce, Sainte-Marie de Beauce

Que décidez-vous?

Le Conseil municipal se pose des questions sur la pertinence de faire ces analyses additionnelles.

Le directeur propose au Conseil de rencontrer monsieur Simon Sauvageau de la firme Aquatech afin d'en savoir davantage sur les principaux avantages à tirer de cette étude.

Le Conseil municipal accepte de rencontrer monsieur Sauvageau.

Demande des écoles primaires de Berthier et de St-François

En 2010, il y a eu création d'une équipe de football scolaire au primaire qui porte le nom de «Noir et Or».

Les instructeurs de l'équipe cherchent un terrain adéquat qui va leur permettre de tenir des exercices d'entraînement. Ces derniers ont repéré un terrain qui conviendrait bien pour les pratiques. Il est situé aux limites de la 5^e Rue Ouest. Ce dernier devrait être aplani et muni d'un couvert végétal. Il s'y tiendrait environ une douzaine de pratiques en fin de journée d'avril à juin. La grandeur du terrain envisagé est de 50 x 50 verges.

Est-ce que la Municipalité peut examiner la faisabilité de cette demande?

C'est effectivement ce que la Municipalité va faire. Elle va déléguer un ou deux conseillers pour aller voir sur le terrain s'il y a possibilité d'accommoder l'équipe de football le «Noir et Or».

Projet d'entente concernant la carte-loisirs

Certains résidents de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud avaient demandé s'il pouvait y avoir une ouverture avec la ville de Montmagny concernant l'utilisation d'une carte-loisirs pour les non-résidents de Montmagny.

La ville présente à la Municipalité un projet d'entente établissant les modalités permettant aux Sudfranciscois et aux Sudfranciscoises de bénéficier des avantages et d'une tarification réduite pour la participation à différentes activités organisées sur le territoire magnymontois avec la carte-loisirs.

Si le contenu de l'entente vous convient, le Conseil municipal doit adopter une résolution pour désigner les membres autorisés à la signer.

Le projet d'entente soumis par la ville de Montmagny est arrivé à la Municipalité tardivement de telle sorte que le Conseil municipal n'a pas eu le temps de l'étudier bien comme il faut. Donc, pour le moment, la décision de la Municipalité est reportée à une séance ultérieure.

Offre de services professionnels – chemin St-François Est

La Municipalité a fait faire 9 forages sur les 1,7 kilomètres du chemin St-François Est, il y a de cela quelques semaines. Le but de cette expertise de sol était de confirmer de quoi était composée la structure de la chaussée.

Le rapport déposé indique que la structure de la chaussée existante est composée en partie de matériaux gélifs susceptibles aux déformations causées par les épisodes de gel-dégel. Cet élément, associé à un système de drainage déficient, fait en sorte que le comportement de la chaussée existante ne permet pas d'offrir un confort de roulement aux usagers de cette route.

Maintenant, la prochaine étape consisterait à faire un relevé topographique et une mise en plan de la route existante afin d'obtenir un document de travail précis pour la phase de conception des plans et devis.

Le groupe «Roche» dépose une offre de services pour le relevé et la mise en plan.

Le directeur remet à chacun des élus ladite proposition.

Le Conseil municipal s'interroge si une partie de ce travail n'avait pas déjà été réalisée par la firme Roche (dans le temps, elle s'appelait Noram) en 1998! Le directeur va fouiller le dossier et va contacter les ingénieurs de la firme Roche afin de bien clarifier la situation. Si besoin est, une rencontre sera cédulée entre les deux parties.

Varia

Le directeur général avise que la séance régulière du 4 avril 2011 sera ajournée au lundi 11 avril 2011. Pour l'occasion, il y aura présentation des états financiers 2010 de la Municipalité par la firme comptable «Lemieux, Nolet s.e.n.c.». Cette réunion va débiter à 19 heures. D'ailleurs, un avis public signifiant cette réunion est déjà affiché aux endroits prévus à cette fin (sur le tableau à l'entrée de la Maison de la Paroisse et au bureau de poste) depuis plusieurs jours.

Période de questions

- Une mise au point est faite par un citoyen concernant un article paru dans l'édition d'avril du journal *L'Écho*. Il rappelait qu'il était malsain de répandre la pensée que des argents recueillis pour l'église de la Fabrique s'en iraient à l'évêché advenant une fermeture. Cette pensée n'incite pas la population à s'engager dans des campagnes de financement pour des projets (géothermie, etc.).
- Une citoyenne demande si le Conseil va donner suite à une lettre transmise le 14 mars dernier. La réponse est oui.

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réналd Roy

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la séance régulière du lundi 4 avril 2011 est ajournée au lundi 11 avril 2011 à 19 heures pour principalement la présentation des états financiers 2010 de la Municipalité.

La séance régulière se termine à 20 h 44.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Jean Morin

- Électronique industrielle
- Mécanique industrielle
- Contrôle et automatisé
- Service D'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

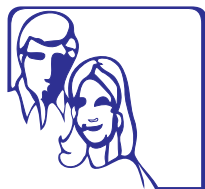
Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

Courriel: ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7JOURS

Bienvenue à nos nouveaux membres

Vous aussi participez à la vie démocratique de votre journal communautaire: 5\$ annuellement pour les membres individus et 25\$ pour les membres organismes.



Membre organisme

Centre Gyn Santé
Club de pétanque
Cercle de fermières
Société de conservation du patrimoine
Service incendie
Garde paroissiale
Aliments Trigone
Bibliothèque du Rocher
CLub de l'Âge d'or

Membre individuel

Sylvie Lemieux
Gaétan Gendron
Aurèle Gendron
Denis Rémillard
Suzanne Mercier
Louisette Pellerin
Michel Lamonde
Lise Blais
Colette Boutin
Nicole L. Couture
Rosaire Couture
Léo Picard
Juliette Vézina
Raynald Laflamme
Monique Laliberté
Camille Laliberté
Lorraine Lamonde
Jean Gendron
Nicole Rémillard
Dominique Buteau
Sonia Girard
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Denis Blais
Pierre Cauffopé
Christiane Bombardier
Jacques Boulet

Lucille Kirouac
Fernand Bélanger
Mireille Fournier
Jeannette C. Boulet
Rose-Anne Laliberté
Micheline Théberge
Jean-Guy St-Pierre
Gabriel Picard
Ernest Lachance
Denise Lamontagne
Réjean Pellerin
Linda Guimont
Normand Lesieur
Marie Laflamme
Nicole Morin
Valérie Savoie
Daniel Roy
Marianne Gagnon
Irène C. Lamonde
Gonzague Lamonde
Simon Morin
France St-Hilaire
Jacques théberge
Marie-Michaëlle Pérez
Michel théberge
Blanche P. Bonneau
Monique Audet (N)
Jean-Luc Couture (N)
Claire Garant (N)
Jacques Chabot (N)
Francine B. Corriveau (N)
Raynald Corriveau (N)
Lauréat Rousseau (N)
Pauline Lamonde (N)
Marie-Louis Lamontagne (N)
Jean-Marc Gosselin (N)
(N): Nouveau membre ☺

LA FUMÉE SECONDAIRE

Chaque année, plus de 1000 Canadiens non-fumeurs décèdent de maladies reliées à la fumée secondaire.

Saviez-vous que?

- ✦ Une simple exposition de 8 à 20 minutes à la fumée secondaire suffit à provoquer des réactions physiques : augmentation du rythme cardiaque, diminution de la quantité d'oxygène se rendant au cœur, contraction des vaisseaux sanguins, donc augmentation de la tension artérielle.
- ✦ La fumée secondaire augmente les risques d'infection des voies respiratoires chez les jeunes enfants (asthme, pneumonie, etc.) ainsi que les risques de mourir du syndrome de mort subite du nourrisson.
- ✦ La fumée secondaire contient deux fois plus de nicotine et cinq fois plus de monoxyde de carbone que la fumée inhalée par le fumeur.

Comment épargner (ou prendre soin) de vos proches ?

- ✦ La meilleure solution est d'arrêter de fumer.
- ✦ Fumez à l'extérieur.

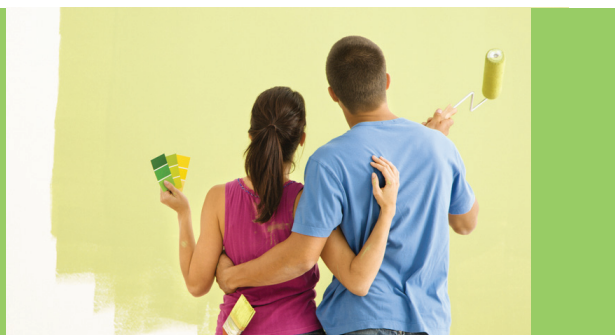
Si vous songez à arrêter de fumer, n'hésitez pas à en parler à votre pharmacien. Il peut vous aider à cesser de fumer.



Vincent Lamonde Boulet
Pharmacien-propriétaire
542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

membre affilié à **Proxim**

• • • PRÊT À DONNER VIE À VOS IDÉES DE RÉNOVATION?



Quelles que soient vos aspirations, votre Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer met à votre disposition une multitude d'options de financement avantageuses, adaptées à vos besoins particuliers.

PROJET DE PETITE ENVERGURE

Vous avez un petit projet de rénovation comme refaire la douche, vous offrir une nouvelle terrasse ou encore effectuer certains travaux urgents? Avant de sortir votre marteau sortez votre carte de crédit. Cet outil permet d'étaler vos achats tout au long de votre projet et vous fait profiter d'un délai de paiement de 21 jours sans intérêt. La **carte VISA Desjardins** vous permet aussi de profiter du financement **Accord D Desjardins** disponible en caisse, en ligne et chez plus de 6 000 marchands dans des secteurs variés de vente au détail. Consultez la liste des marchands en visitant le www.desjardins.com/accordd.

PROJET DE MOYENNE ENVERGURE

Vous rêvez d'une cuisine fonctionnelle ou encore vous désirez transformer votre sous-sol en bureau? Voici différents outils pour réaliser votre projet.

- **Marge de crédit personnelle**

La marge de crédit personnelle est idéale pour des rénovations dont les déboursés des travaux s'échelonnent sur une longue période. Elle donne accès directement aux fonds quand vous en avez besoin sans avoir à reformuler de demande de crédit.

- **Financement Accord D et prêt personnel**

Pour débiter vos travaux rapidement, le financement Accord D vous permet d'obtenir la somme nécessaire le jour même. Disponible en ligne, vous pouvez faire votre demande sur Accès D. En moins de 15 minutes¹, les fonds consentis sous forme d'avance d'argent seront déposés automatiquement à votre compte à la caisse² et vous pourrez utiliser ce montant comme bon vous semble.

Le prêt personnel est un bon outil si vous connaissez le montant nécessaire pour vos travaux et si vous désirez convenir immédiatement des remboursements à effectuer. Le prêt personnel peut être à

taux fixe ou à taux variable. Le prêt à taux fixe permet de connaître les frais de crédit et le montant des paiements alors que le taux variable permet de profiter d'un taux d'intérêt plus avantageux.

- **Option Multiprojets**

Si vous avez un prêt hypothécaire chez Desjardins, l'Option Multiprojets pourrait être la solution la plus appropriée. Cet outil de financement permet de réutiliser les sommes déjà remboursées sur votre prêt hypothécaire Desjardins et de profiter d'un taux très avantageux, soit celui du prêt hypothécaire sans avoir à repasser chez le notaire. Cette option permet également de financer des projets qui vous tiennent à coeur comme l'achat d'une voiture, le retour aux études ou un voyage.

PROJET DE GRANDE ENVERGURE

Pour financer des travaux de grande envergure, la marge Atout est l'outil par excellence. La **marge Atout** est une marge de crédit avec garantie hypothécaire. Elle permet de profiter de la valeur de votre propriété pour rénover ou réaliser une multitude de projets qui vous tiennent à coeur comme l'achat d'une résidence secondaire, l'investissement dans des placements ou le paiement des études des enfants. Vous pouvez également opter pour un **prêt hypothécaire** qui vous permet de bénéficier d'un taux très avantageux. Il suffit de déterminer son profil d'emprunteur afin de trouver le type de prêt hypothécaire convenant le mieux à vos besoins.

• • • **Consultez votre conseiller pour connaître la solution de financement idéale pour donner vie sans tarder à votre projet!**

desjardins.com/renovation

¹ Sujet à l'approbation du service de crédit de Services de cartes Desjardins durant les heures d'ouverture.

² Vous devez être membre d'une caisse Desjardins.

Centre de services de Berthier-sur-Mer

47, rue Principale Est
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0
418 259-7795

Centre de services de Saint-François

526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud

689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
418 248-1927



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer